

CONTEXTE et ENJEUX

Une consommation responsable passe notamment par la réduction des impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie (de l'extraction des matières premières, en passant par la fabrication, la distribution, l'usage et la fin de vie du produit). L'impact des produits de consommation courante représentent notamment près de 70 % des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du développement de nouvelles offres publicitaires visant à distinguer **les produits** (biens et services) à moindre impact sur l'environnement, l'ADEME a développé une grille de positionnement afin d'éclairer les annonceurs sur les produits qui pourraient bénéficier de cette offre.

LES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES CONSIDEREES

Les étiquettes environnementales

Les étiquettes environnementales réglementaires (donc obligatoires) permettent aux consommateurs de comparer les produits de différentes catégories en indiquant leur niveau d'impact en matière de consommation d'énergie ou d'eau, d'émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, de pollution sonore.

L'étiquette énergie pour l'équipement de la maison ou pour les transports permet de choisir les produits et équipements les plus performants sur les critères consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre.

+ étiquette pneu

La Commission Européenne a adopté le 11 mars 2019 de nouvelles étiquettes énergétiques qui sont entrées en vigueur en 2021 et portent en particulier sur 5 groupes de produits domestiques dont l'étiquette actuelle est révisée (lave-vaisselle, lave-linge, réfrigérateurs, lampes et affichage électroniques dont télévisions).

L'étiquette produits de construction est obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2013. Elle indique, de manière simple et lisible, le niveau **d'émissions en polluants volatils** des produits de construction ou de revêtements de parois (amenés à être utilisés à l'intérieur des locaux) et les produits utilisés pour leur incorporation ou leur application. Sont ainsi concernés les cloisons, revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs, etc. dans la mesure où ceux-ci sont destinés à un usage intérieur. Le niveau d'émissions du produit est indiqué par un pictogramme accompagné d'une lettre qui indique le niveau d'émissions du produit en polluants volatils dans l'air intérieur d'une pièce, allant de la lettre A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

L'indice de réparabilité est une note obligatoire à faire apparaître sur les produits au moment de leur achat. Il évalue la facilité de réparation d'un appareil en fonction d'une série de critères et est obligatoire sur les catégories de produits suivantes : aspirateur, ordinateur portable, tondeuse à gazon électrique, lave-vaisselle, nettoyeur haute pression; . L'objectif vise à allonger la durée d'usage des produits.

Publicité - offre consommation responsable

Cadrage technique ADEME

Mise à jour 2025

L'**indice de durabilité** est en application sur les TV et les lave-linge, en remplacement de l'indice de réparabilité. Il donne des informations sur la durabilité du produit avec la moitié de la note sur la fiabilité du produit (performances, entretien et maintenance, garantie) et l'autre moitié sur la réparabilité (comme l'indice de réparabilité).

Les labels environnementaux publics et privés

Avec plus de 400 logos à vocation environnementale apposés sur les produits de consommation, il est de plus en plus difficile pour les acheteurs (consommateurs, acheteurs publics et privés) ou pour les metteurs sur le marché (fabricants, distributeurs) de les distinguer et de choisir facilement. Et pourtant, 50% des Français considèrent que consommer responsable se traduit par consommer autrement, grâce à notamment des produits labellisés, à moindres impacts environnementaux et sociaux.

Les critères des labels environnementaux peuvent porter sur une ou plusieurs étapes du cycle de vie du produit et sur un ou plusieurs impacts environnementaux. Par exemple, l'Ecolabel européen porte sur l'ensemble du cycle de vie et les impacts environnementaux significatifs du produit considéré. Les labels sont des informations environnementales volontaires. L'ADEME a publié fin 2018¹ un avis visant à promouvoir auprès des consommateurs 100 labels environnementaux apposés sur des produits de consommation. Une mise à jour de l'analyse et évaluation des labels environnementaux est en cours (2025) et se terminera début 2027. La page :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux> sera actualisée à la fin de cette étude

De manière générale, les publicités devront respecter :

- Le guide des allégations environnementales
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/avis/2023/Allegations_environnementales/guide_2023.pdf
- Le code de l'ARPP, en particulier sur le volet développement durable <https://www.arpp.org/code-arpp/>
- La norme NF ISO 14021 sur les déclarations environnementales

Sources :

- **Etude ADEME « 100 logos environnementaux », 2019**
- **Etiquette énergie² et Guide TopTen** : <https://www.guidetopten.fr/>
- **Car labelling** de l'ADEME <http://carlabelling.ademe.fr/>
- Travaux sur **l'affichage environnemental et coût environnemental**
- Travaux sur **l'indice de réparabilité et durabilité**
- Experts ADEME

¹ <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/1043-avis-de-l-ademe-sur-labels-environnementaux.html>

² <https://www.ademe.fr/revision-letiquette-energie-quest-va-changer>

Important : grille de lecture pour une bonne interprétation du cahier des charges.

Les publicités revêtent des formes diverses : objectifs de communication, format, arguments avancés... Ainsi, la compréhension de ce cahier des charges ne peut se résumer à une lecture de la seule existence ou non de l'information environnementale (labels, étiquettes réglementaires...) et nécessite parfois des interprétations qui doivent être partagées par l'ensemble des acteurs qui utilisent ce référencement.

En particulier, des règles générales à bien intégrer dans la lecture du cahier des charges s'appliquent :

- **La publicité doit porter sur des produits (biens et services) et non sur des marques, entreprises ou enseignes** (dans l'objectif d'une approche « *corporate* » ou valorisant l'entreprise dans sa globalité). L'ADEME n'assure pas l'évaluation de structure (démarche RSE, « rating » environnemental et/ou social...) ni de labels portant sur des démarches transversales (B Corp, 1% pour la planète, entreprise à mission...). **A noter que l'engagement d'une entreprise dans une démarche « approche site » (exemple de l'ISO 14001) ou transversale n'est pas une garantie de qualité environnementale pour les produits qu'elle fabrique et/ou met sur le marché...**
- Les publicités dédiées à des messages bénéfiques pour l'environnement – conseils comportementaux, sensibilisation aux bons gestes... - sont évidemment très positives mais ne rentrent pas dans le périmètre du cahier des charges, qui porte sur la mise en avant de produits à moindre impact sur l'environnement. Par conséquent si une publicité promeut de bons conseils pour la protection de l'environnement, elle doit mettre en avant un produit à moindre impact recensé dans le cahier des charges, objectif premier de la publicité.
- **Un des objectifs majeurs pour l'ADEME réside dans la lisibilité de l'information environnementale (labels environnementaux, étiquette réglementaire...).** Par conséquent, **il est indispensable que cette dernière soit clairement visible dans la publicité (packshot final par exemple) via la mise en avant hors produit de cette information (logo, étiquette énergie ou carbone, indice de réparabilité...).** **Cette condition implique un travail à mener avec les agences créa et les annonceurs, en cours, afin de les sensibiliser en amont à cet objectif de mise en visibilité.**
- Afin de pouvoir justifier leur présence dans des espaces publicitaires dédiés aux produits à moindre impact sur l'environnement, les publicités doivent avoir une vocation de communication sur l'argument environnemental. Toutefois, afin de ne pas être trop restrictif, cette condition fortement souhaitée peut être assouplie (et donc non obligatoire), tant que l'objectif précédent est atteint (mise en visibilité importante de l'information environnementale).
- Ce cahier des charges s'applique aux publicités B to C mais son extension B to B est d'intérêt. A ce stade nous n'avons pas identifié d'éventuelles spécificités liées aux publicités B to B qui limiteraient l'application de ce cahier des charges.

- Dans le cas d'une publicité mettant en avant plusieurs produits (biens visibles et différenciés), il est nécessaire que l'ensemble des produits respectent le cahier des charges – ou une très grande majorité si une gamme complète est mise en avant (minimum 80% des produits présentés).

SEGMENTATION PAR PRODUIT

ALIMENTATION

L'ensemble des produits alimentaires (fruits et légumes, viande café mais aussi produits laitiers, poissons, plats préparés, produits céréaliers, etc.) présentant le label « agriculture biologique » et l'« eurofeuille » pourront accéder à l'offre, à l'exception toutefois des boissons alcoolisées, de certaines boissons sans alcool et des produits qui n'affichent pas leur Nutri-Score (cf. précisions ci-dessous).



Nota Bene : les critères environnementaux et Nutri-Score sont cumulatifs

Compléments sanitaires au volet environnemental développés par SANTE PUBLIQUE FRANCE

Alcool et certaines boissons sans alcool : à ne pas inclure dans les espaces dédiés aux produits « plus responsables »



- L'alcool est un produit nocif pour la santé, favorisant le développement de nombreuses pathologies, même à faible dose. On estime que la consommation d'alcool est à l'origine d'environ 40 000 décès par an en France. L'Organisation mondiale de la santé, indique qu'il est nécessaire et coût-efficace de limiter voire interdire la publicité des produits alcoolisés.

Publicité - offre consommation responsable

Cadrage technique ADEME

Mise à jour 2025

- Les boissons sans alcool de type « bière sans alcool », « vin sans alcool » etc. peuvent être une boisson de substitution à l'alcool pour certaines occasions ou populations (femmes enceintes, etc.). Néanmoins, ces produits permettent d'étendre le territoire des marques de produits alcoolisés et d'en faire indirectement la publicité. Certains produits ne se présentent pas sous le même nom que la marque mère, mais plusieurs experts soulignent que la promotion de ces boissons sans alcool peut participer à normaliser la consommation d'alcool, dans la mesure où le packaging est très proche.
- Il existe aussi des produits plus récents, telles que les eaux alcoolisées. Encore peu nombreux en France, ces produits peuvent contribuer à minimiser la perception des risques associés à la consommation d'alcool.

Aliments et boissons : n'inclure que les produits de Nutri-Score A, B ou C

Le Nutri-Score permet de repérer facilement un aliment de meilleure qualité nutritionnelle parmi des aliments de même catégories (par ex ; une pizza parmi d'autres pizzas, des céréales de petits déjeuners, des yaourts aux fruits, etc.). Il est recommandé de privilégier des produits alimentaires de Nutri-Score A, B ou C.

Dans le cadre de ce cahier des charges, seuls les produits alimentaires (aliments et boissons) notés A, B ou C seront donc inclus (même s'ils ont les reconnaissances environnementales requises), afin de favoriser la promotion de produits qui répondent à des critères de qualité environnementale et nutritionnelle.

A noter que l'utilisation du score comme mode de sélection est indépendante de l'affichage du Nutri-Score dans les publicités :

- Pour les marques ayant déjà adhéré au Nutri-Score, **la note Nutri-Score pourra apparaître à l'écran de publicité ;**
- Pour les marques qui n'ont pas adhéré au Nutri-Score, il ne sera pas possible d'afficher le logo Nutri-Score sur la publicité, conformément au règlement d'usage du Nutri-Score.



Informations sur le logo, la méthode de calcul, l'attribution, la délivrance de la marque Nutri-Score et les articles scientifiques relatifs au Nutri-Score sur :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/articles/nutri-score>

AMEUBLEMENT

| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois | Visuel | Nom du label |
|-------------|----------------------------------|---|---|
| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois |  | Ecolabel Européen - Produits d'ameublement |
| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois |  | Ecolabel Nordique - Meubles et ameublement |
| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois |  | FSC |
| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois |  | NF Environnement Ameublement |
| Ameublement | Meuble en bois et à base de bois |  | PEFC |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| Ameublement | Meubles rembourrés, en textile et cuir, matelas | Visuel | Nom du label |
|-------------|---|---|---|
| Ameublement | Meubles rembourrés, en textile et cuir, matelas |  | Ecolabel Nordique - Meubles et ameublement |
| Ameublement | Meubles rembourrés, en textile et cuir, matelas |  | NF Environnement Ameublement |
| Ameublement | Meubles rembourrés, en textile et cuir, matelas |  | Ecolabel Européen - Produits d'ameublement |

| Ameublement | Meubles en plastique | Visuel | Nom du label |
|-------------|----------------------|---|---|
| Ameublement | Meubles en plastique |  | Ecolabel Nordique - Meubles et ameublement |
| Ameublement | Meubles en plastique |  | NF Environnement Ameublement |

| | | | |
|--------------------|-------------------------|---|---|
| Ameublement | Meubles en plastique |  | Ecolabel Européen - Produits d'ameublement |
| Ameublement | Meubles en métal | Visuel | Nom du label |
| Ameublement | Meubles en métal |  | Ecolabel Nordique - Meubles et ameublement |
| Ameublement | Meubles en métal |  | NF Environnement Ameublement |
| Ameublement | Meubles en métal |  | Ecolabel Européen - Produits d'ameublement |

HABILLEMENT TEXTILES
CHAUSSURES

| | | | |
|---|--------------------------|---------------|---------------------|
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles | Visuel | Nom du label |
|---|--------------------------|---------------|---------------------|

| | | | |
|------------------------------------|-------------------------------|---|--|
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | BioRe |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | Ecocert Textile |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | Ecolabel Européen - Produits textiles |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | GOTS |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | MADE IN GREEN by OEKO-TEX® |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | Fairtrade Maxhavelaar |
| Habillement, textile et chaussures | Produits textiles (vêtements) |  | Bluesign® |

| Habillement, textile et chaussures | Articles chaussants | Visuel | Nom du label |
|------------------------------------|---------------------|---|--|
| Habillement, textile et chaussures | Articles chaussants |  | Ecolabel Européen - Articles chaussants |

TEXTILES DE MAISON

| Textile de maison | Textile de maison | Visuel | Nom du label |
|-------------------|---|---|------------------------------|
| Textile de maison | Textile de maison : linge de maison |  | Ecolabel européen textile |
| Textile de maison | Textile de maison : tissus d'ameublement et linge de maison |  | MADE IN GREEN by OEKO-TEX® |
| Textile de maison | Textile de maison : linge de maison |  | Fairtrade Maxhavelaar |
| Textile de maison | Textile de maison : tissus d'ameublement et linge de maison |  | GOTS |

JOUETS

| JOUETS | Jouets | Visuel | Nom du label |
|--------|--------|---|-------------------------------|
| JOUETS | Jouets |  | Ecolabel Nordique - Jouets |

PRODUITS DE CONSTRUCTION ET DE DECORATION

| Produits de construction et de décoration | Peintures, enduits, lasure, vernis | Visuel | Nom du label |
|---|-------------------------------------|---|---|
| Produits de construction et de décoration | Peintures, vernis, lasure |  | Ecolabel Européen - Peintures et aux vernis d'intérieur ou d'extérieur |
| Produits de construction et de décoration | Peintures, vernis, lasure, Enduits, |  | NF Environnement - Peintures, vernis et |

| | | | |
|--|------------------------------------|---|--|
| | | | produits connexes |
| Produits de construction et de décoration | Peintures |  | Natureplus |
| Produits de construction et de décoration | Revêtements de sols en bois | Visuel | Nom du label |
| Produits de construction et de décoration | Revêtements de sols en bois |  | Ecolabel Européen - Revêtements de sol en bois, liège et bambou |
| Produits de construction et de décoration | Revêtements de sols en bois |  | FSC |
| Produits de construction et de décoration | Revêtements de sols en bois |  | PEFC |
| Produits de construction et de décoration | Bougies | Visuel | Nom du label |
| Produits de construction et de décoration | Bougies |  | Ecocert bougies |

| | | | |
|---|---------|---|---------------------------------------|
| Produits de construction et de décoration | Bougies |  | Ecolabel Nordique - bougies |
|---|---------|---|---------------------------------------|

PRODUITS D'ENTRETIEN

| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle à la main | Visuel | Nom du label |
|----------------------|---|---|---|
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle à la main (liquide vaisselle) |  | Ecolabel Européen - détergents pour vaisselle à la main |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle à la main (liquide vaisselle) |  | Ecocert - Eco détergents |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle à la main (liquide vaisselle) |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle à la main (liquide vaisselle) |  | Sustainable Cleaning - Détergent pour vaisselle à la main |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| Produits d'entretien | Nettoyant lave vaisselle | Visuel | Nom du label |
|----------------------|---|---|--|
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle pour Lave-vaisselle |  | Ecolabel Européen - détergents pour lave-vaisselle |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle pour Lave-vaisselle |  | Ecocert - Eco détergents et Eco détergents à base d'ingrédients biologiques |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle pour Lave-vaisselle |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |
| Produits d'entretien | Nettoyant vaisselle pour Lave-vaisselle |  | Sustainable Cleaning - Détergent en poudre, en dose unitaire ou liquide pour lave-vaisselle |
| Produits d'entretien | Nettoyant textile | Visuel | Nom du label |
| Produits d'entretien | Nettoyant textile (lessive) |  | Ecolabel Européen - Détergents textiles |

| | | | |
|-----------------------------|--|---|---|
| Produits d'entretien | Nettoyant textile (lessive) |  | Ecocert - Eco détergents et Eco détergents à base d'ingrédients biologiques |
| Produits d'entretien | Nettoyant textile (lessive) |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |
| Produits d'entretien | Nettoyant textile (lessive) |  | Sustainable Cleaning - lessives liquides |
| Produits d'entretien | Nettoyant universel- multi usages | Visuel | Nom du label |
| Produits d'entretien | Nettoyant universel (multiusages) |  | Ecolabel Européen |
| Produits d'entretien | Nettoyant universel (multi usages) |  | Ecocert |
| Produits d'entretien | Nettoyant universel (multi usages) |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |

| | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|---|---|
| Produits d'entretien | Nettoyant universel (multi usages) |  | Sustainable Cleaning - Nettoyant diluable tout usage et nettoyant pour sol |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour WC | Visuel | Nom du label |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour WC |  | Ecolabel Européen - Nettoyants universels et nettoyants pour sanitaires |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour WC |  | Ecocert - Eco détergents et Eco détergents à base d'ingrédients biologiques |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour WC |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|---|---|
| Produits d'entretien | Nettoyant pour WC |  | Sustainable Cleaning - Nettoyant pour toilette |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour les sols | Visuel | Nom du label |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour les sols |  | Ecolabel Européen - Nettoyants universels et nettoyants pour sanitaires |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour les sols |  | Ecocert - Eco détergents et Eco détergents à base d'ingrédients biologiques |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour les sols |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |
| Produits d'entretien | Nettoyant pour les sols |  | Sustainable Cleaning - Nettoyant diluable tout usage et |

| Produits d'entretien | Nettoyants pour les vitres | Visuel | Nom du label |
|----------------------|----------------------------|--|---|
| Produits d'entretien | Nettoyants pour les vitres |  | Ecolabel Européen - Nettoyants universels et nettoyants pour sanitaires |
| Produits d'entretien | Nettoyants pour les vitres |  | Ecocert - Eco détergents et Eco détergents à base d'ingrédients biologiques |
| Produits d'entretien | Nettoyants pour les vitres |  | Nature & Progrès - détergents - produit d'entretien |

HYGIENE ET BEAUTE

| Hygiène et beauté | Papiers destinés à l'hygiène personnelle | Visuel | Nom du label |
|-------------------|---|---|---|
| Hygiène et beauté | Papiers destinés à l'hygiène personnelle (mouchoirs en papier, papier toilette) |  | FSC |
| Hygiène et beauté | Papiers destinés à l'hygiène personnelle (mouchoirs en papier, papier toilette) |  | Ecolabel Européen - Papier hygiénique, papier à usage domestique |
| Hygiène et beauté | Protection hygiénique absorbante pour adulte | Visuel | Nom du label |
| Hygiène et beauté | Protection hygiénique absorbante, tampon |  | Ecolabel Européen - Produits de protection hygiénique absorbants |
| Hygiène et beauté | Protection hygiénique absorbante, tampon |  | Ecolabel Nordique - Produits d'hygiène |
| Hygiène et beauté | Protection hygiénique absorbante, tampon |  | GOTS |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| Hygiène et beauté | Couches pour bébé | Visuel | Nom du label |
|-------------------|--|---|---|
| Hygiène et beauté | couches pour bébé |  | Ecolabel Nordique |
| Hygiène et beauté | couches pour bébé |  | Gots |
| Hygiène et beauté | couches pour bébé |  | Ecolabel Européen - protection hygiénique absorbants |
| Hygiène et beauté | Cosmétiques à rincer | Visuel | Nom du label |
| Hygiène et beauté | Gel douche, savon, shampooing, après shampooing, mousse à raser, dentifrice |  | Ecolabel Européen - Cosmétiques à rincer |
| Hygiène et beauté | Gel douche, savon, shampooing, après shampooing, mousse à raser, dentifrice |  | Ecocert - Cosmétiques Ecologiques et Cosmétiques écologiques biologiques |

| | | | |
|--------------------------|---|---|----------------------------------|
| Hygiène et beauté | Gel douche, savon, shampooing, après shampooing, mousse à raser, dentifrice |  | Ecocert-Cosmos |
| Hygiène et beauté | Gel douche, savon, shampooing, après shampooing, mousse à raser, dentifrice |  | Nature & Progrès - Cosmétique |
| Hygiène et beauté | Gel douche, savon, shampooing, après shampooing, mousse à raser, dentifrice |  | Cosmebio Cosmos |
| Hygiène et beauté | Cosmétiques sans rinçage | Visuel | Nom du label |
| Hygiène et beauté | Cosmétiques sans rinçage (lait toilette) |  | Cosmebio Cosmos |
| Hygiène et beauté | Cosmétiques sans rinçage (lait et crème pour le corps et visage) |  | Ecocert-Cosmos |
| Hygiène et beauté | Cosmétiques sans rinçage (lait et crème pour le corps et visage) |  | Nature & Progrès - Cosmétique |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| Hygiène et beauté | Disques démaquillant lavables | Visuel | Nom du label |
|-------------------|-------------------------------|---|-----------------------|
| Hygiène et beauté | Disques démaquillant lavables |  | Ecocert Textile |
| Hygiène et beauté | Disques démaquillant lavables |  | GOTS |
| Hygiène et beauté | Cotons jetables | Visuel | Nom du label |
| Hygiène et beauté | Cotons jetables |  | Ecolabel Nordique |
| Hygiène et beauté | Cotons jetables |  | Ecocert Textile |
| Hygiène et beauté | Cotons jetables |  | Gots |
| Hygiène et beauté | Cotons jetables |  | Fairtrade Maxhavelaar |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| Hygiène et beauté | Cotons tiges | Visuel | Nom du label |
|-------------------|----------------|---|---|
| Hygiène et beauté | Cotons tiges |  | Ecolabel Nordique |
| Hygiène et beauté | Cotons tiges |  | Ecocert Textile |
| Hygiène et beauté | Cotons tiges |  | Gots |
| Hygiène et beauté | Cotons tiges |  | Fairtrade Maxhavelaar |
| Hygiène et beauté | Vernis à ongle | Visuel | Nom du label |
| Hygiène et beauté | Vernis à ongle |  | Ecocert - Cosmétiques Ecologiques et Cosmétiques écologiques biologiques |

| | | | |
|-------------------|----------------|---|------|
| Hygiène et beauté | Vernis à ongle |  | BDIH |
|-------------------|----------------|---|------|

EDITION ET PAPETERIE

| Edition et papeterie | Papiers graphiques /cartons non imprimés | Visuel | Nom du label |
|----------------------|--|---|--|
| Edition et papeterie | Papiers graphiques /cartons non imprimés |  | Ecolabel Européen - Papier à copier et papier graphique |
| Edition et papeterie | Papiers graphiques /cartons non imprimés |  | FSC |
| Edition et papeterie | Papiers graphiques /cartons non imprimés |  | Ange Bleu - Papier recyclé |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| | | | |
|-----------------------------|---|---|---|
| Edition et papeterie | Papiers graphiques /cartons non imprimés |  | Ecolabel Nordique - Papier à copier |
| Edition et papeterie | enveloppes | Visuel | Nom du label |
| Edition et papeterie | enveloppes |  | Ecolabel Européen - Produits transformés |
| Edition et papeterie | enveloppes |  | Ange Bleu |
| Edition et papeterie | enveloppes |  | NF Environnement - Cahier |
| Edition et papeterie | agenda, cahier | Visuel | Nom du label |
| Edition et papeterie | agenda, cahier |  | Ecolabel Européen - Produits transformés |
| Edition et papeterie | agenda, cahier |  | Ange Bleu |
| Edition et papeterie | Instruments d'écritures : stylos, feutres, crayons | Visuel | Nom du label |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---|---|
| Edition et papeterie | stylos, feutres, crayons |  | NF Environnement - instrument d'écriture |
| Edition et papeterie | Colles à papier | Visuel | Nom du label |
| Edition et papeterie | Colle à papier |  | Ecolabel Nordique - colle |

LITERIE

| | | | |
|----------------|----------------------------|---|------------------------------------|
| Literie | Matelas | Visuel | Nom du label |
| Literie | Matelas |  | Ecolabel européen matelas |
| Ameublement | Meubles en plastique |  | NF Environnement Ameublement |
| Literie | Couette et oreiller | Visuel | Nom du label |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| | | | |
|----------------|---------------------|---|----------------------------------|
| Literie | Couette et oreiller |  | Ecolabel européen Textile |
| Literie | Couette et oreiller |  | GOTS |
| Literie | Couette et oreiller |  | MADE IN GREEN by OEKO-TEX® |
| Literie | Linge de lit | Visuel | Nom du label |
| Literie | Linge de lit |  | Ecolabel européen textile |
| Literie | Linge de lit |  | MADE IN GREEN by OEKO-TEX® |
| Literie | Linge de lit |  | GOTS |

| | | | |
|---------|--------------|---|-----------------------|
| Literie | Linge de lit |  | Fairtrade Maxhavelaar |
|---------|--------------|---|-----------------------|

TOURISME

| Tourisme | Hôtels | Visuel | Nom du label |
|----------|---------------------------|---|--|
| Tourisme | Hébergement : Hôtels |  | Ecolabel Européen - Hébergement touristique |
| Tourisme | Hébergement : Hôtels |  | La Clef Verte - Hôtels |
| Tourisme | Hébergement : Hôtels |  | Hôtel au Naturel |
| Tourisme | Hébergement : Hôtels |  | Green Globe |
| Tourisme | Gîtes et chambres d'hôtes | Visuel | Nom du label |

Publicité - offre consommation responsable
Cadrage technique ADEME
Mise à jour 2025

| | | | |
|-----------------|--|---|--|
| Tourisme | Hébergement : Gîtes et chambres d'hôtes |  | Ecolabel Européen - Hébergement touristique |
| Tourisme | Hébergement : Gîtes et chambres d'hôtes |  | La Clef Verte – Gîtes, meublés et chambres d'hôtes |
| Tourisme | Hébergement : Gîtes et chambres d'hôtes |  | Ecogîtes |
| Tourisme | Hébergement : Gîtes et chambres d'hôtes |  | Gîtes Panda |
| Tourisme | Camping | Visuel | Nom du label |
| Tourisme | Hébergement : Camping |  | La Clef Verte - Campings |

| | | | |
|----------|--------------------------|---|--|
| Tourisme | Hébergement : Camping |  | Green Globe |
| Tourisme | Hébergement : Camping |  | Ecolabel Européen - Hébergement touristique |

JARDIN ET FLEURS

| Jardins et fleurs | Composts, fumiers, terreaux contenant du compost ou du fumier | Visuel | Nom du label |
|-------------------|---|---|--|
| Jardins et fleurs | Composts, fumiers, terreaux contenant du compost ou du fumier |  | Ecolabel Européen - milieux de culture, amendements pour sols et paillis |
| Jardins et fleurs | Fleurs coupées et feuillages | Visuel | Nom du label |
| Jardins et fleurs | Fleurs coupées et feuillages |  | MPS ABS |

| | | | |
|--------------------------|--|---|--------------------------|
| Jardins et fleurs | Flieurs coupées et feuillages |  | Plante Bleue |
| Jardins et fleurs | Flieurs coupées et feuillages |  | Fairtrade Maxhavelaar |
| Jardins et fleurs | Flieurs coupées et feuillages |  | Kenya Flower Council |
| Jardins et fleurs | Arbres et plantes | Visuel | Nom du label |
| Jardins et fleurs | Arbres et plantes |  | Plante Bleue |
| Jardins et fleurs | Arbres et plantes |  | Fairtrade Maxhavelaar |
| Jardins et fleurs | Arbres et plantes |  | MPS ABC |
| Jardins et fleurs | amendements pour sols, terreau et paillis | Visuel | Nom du label |

| | | | |
|-------------------|---|---|--|
| Jardins et fleurs | amendements pour sols, terreau et paillis |  | Ecolabel Européen - milieux de culture, amendements pour sols et paillis |
|-------------------|---|---|--|

MULTIMEDIAS

| Multimédias | Ordinateurs, tablettes, écrans | Visuel | Nom du label |
|-------------|--------------------------------|---|--------------------|
| Multimédias | Ordinateurs, tablettes, écrans |  | EPEAT or et argent |
| Multimédias | Ordinateurs, tablettes, écrans |  | TCO |
| Multimédias | Téléphonie mobile | Visuel | Nom du label |
| Multimédias | Téléphonie mobile |  | EPEAT or et argent |
| Multimédias | TV | Visuel | Nom du label |

| | | | |
|-------------|----|---|---------------------------|
| Multimédias | TV |  | EPEAT or et argent |
| Multimédias | TV |  | Ecolabel Européen - TV |

Complément sur les équipements de la maison

Les équipements porteurs d'un indice de réparabilité > 8 / 10 pourront être intégrés

(Catégories de produits suivantes : smartphone, ordi portables, tondeuses électriques, lave-vaisselle, aspirateurs, nettoyeurs haute pression.

Indice de durabilité (mis en place en 2025)

Pour les téléviseurs, les biens porteurs d'un indice de durabilité > 7/10 pourront être intégrés

Pour les lave-linge, les biens porteurs d'un indice de durabilité > 8/10 pourront être intégrés



Allongement de la durée d'usage des produits

L'allongement de la durée d'usage des produits est au cœur des stratégies de production et de consommation responsables. La phase de fabrication de l'immense majorité des biens d'équipements et produits de consommation courant représente les principaux impacts environnementaux de ces derniers (consommation de matières premières, d'énergie ; émission de gaz à effet de serre).

Dans l'objectif de promouvoir la conservation des biens et la prolongation de leur usage, **la promotion de la réparation, en particulier via des offres de service dédiées**, porte des messages qui peuvent être éligibles aux espaces publicitaires consacrés à des biens (produits et services) à moindre impacts environnementaux. Ces messages devront spécifiquement être dédiés à des services et non pas à des messages génériques prônant de manière générale les bons comportements ou bonnes pratiques d'allongement, qui ne sont pas l'objet de ce cahier des charges.

Pour ces nouvelles catégories de publicité, l'ADEME pourra, à la demande notamment des régies publicitaires, étudier au cas par cas les publicités proposées par les annonceurs.

A ce stade, les publicités portant sur le réemploi, le reconditionnement ou la location ne sont pas intégrées, des effets « rebond » liés à la surconsommation de produits de seconde main ou de renouvellement trop fréquent des équipements ne permettant à ce stade à l'ADEME de se positionner de manière précise sur les offres avancées

Étiquette énergie

L'étiquette énergie européenne aide à repérer les produits les plus économes. Les évolutions technologiques et réglementaires ont permis l'apparition de nouvelles classes A+, A++ et A+++ au fil des ans et tous les appareils sont désormais « bien classés » selon ce référentiel. Pour faciliter le choix des consommateurs, l'Union européenne a rééchélonné la classification de 5 catégories de produits : Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils de stockage de vin, Les lave-vaisselle, Les lave-linge et lave-linge séchant, Les téléviseurs et écrans, Les ampoules et LED. **La nouvelle étiquette est affichée en magasin depuis le 1er mars 2021³ pour ces équipements, et pour le sèche linge depuis le 1er Juillet 2025. Les smartphones et les tablettes auront également un étiquette énergie et un index de réparabilité à partir du 20 juin 2025**

L'ADEME propose de s'appuyer également sur l'étiquette énergie sur la base de la sélection opérée sur le site

<https://www.guidetopten.fr> soutenu par l'ADEME.

Sont donc ainsi éligibles l'ensemble des produits présentés sur ce site, catégorie de produit par catégorie de produit.

LAVE-LINGE - SECHE-LINGE - LAVE-VAISSELLE – REFRIGERATEURS – CONGELATEURS - CHAUFFAGE & CLIMATISATION - ASPIRATEURS - MACHINES A CAFE – TELEVISEURS - ECRANS D'ORDINATEUR

LES VOITURES

- Les émissions des voitures concernées doivent être sous le seuil relatif à la qualification **d'un véhicule particulier faibles émissions** permettant de valoriser les véhicules électriques et hybrides, **soit 60gCO₂/km.**

Le seuil du malus automobile sera de 110gCO₂/km en 2020. Toutefois, ce seuil permet à un certain nombre de véhicules impactant sur un plan environnemental (en particulier en raison de leur poids et de la consommation en matières premières pour leur fabrication et leurs impacts en fin de vie) de type SUV, pick-up ou 4x4 de figurer théoriquement dans une annonce publicitaire ce qui impacterait la crédibilité de l'offre RSE. Par ailleurs de nombreux constructeurs, en particulier français, se sont déjà engagés à largement augmenté la part des véhicules électriques, hybrides et hybrides rechargeables dans leur publicité.

³ <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-etiquette-energie-equipement-maison.pdf>

Publicité - offre consommation responsable

Cadrage technique ADEME

Mise à jour 2025

L'ADEME s'appuie sur un second critère qui est le critère « poids du véhicule ». La convention citoyenne pour le climat (CCC) a proposé un malus à partir de 1400kg, le gouvernement a retenu le seuil de 1800kg. **L'ADEME propose pour la période concernée (1^{er} semestre 2022) un seuil à 1800kg** et de ne retenir aucun véhicule ayant un poids supérieur, **complémentaire du critère émissions de CO2 de 60gCO2/km maximum.**

L'ADEME s'appuie enfin sur un 3^{ème} et dernier critère portant sur la « puissance à la tonne » (kW/t) qui vise à exclure les phénomènes de surmotorisation. Il est ainsi demandé **d'exclure dans les publicités et représentations associées tout véhicule dont la puissance à la tonne dépasse 70 kW / tonne.**

Ces 3 critères s'additionnent et doivent être pris en compte simultanément.

L'ADEME, dans le cadre des recommandations de l'ARPP, souhaite une vigilance accrue sur certaines représentations pouvant être proposées à l'écran, tel que la voiture « symbole de liberté », témoin d'une situation ou représentation sociale ou de classe, moyen de déplacement dans la « jungle urbaine » ou conduite seule.

PNEUS :

L'étiquette pneu actuelle comporte trois éléments :

- Efficacité énergétique : échelle de A à E
- Adhérence sur sol mouillé : échelle de A à E
- Bruit de roulement externe : échelle de A à C

En s'appuyant sur le registre européen de l'étiquetage énergétique des produits, l'ADEME demande **d'exclure dans les publicités et représentations** associées tout pneu dont **l'efficacité énergétique affiche un critère de E à C**, dont **l'adhérence sur sol mouillé affiche un critère de E à C** et dont le **bruit de roulement affiche un critère de C**.

PRODUITS BANCAIRES (à titre indicatif à ce stade)

Peu de produits bancaires sont valorisés dans des messages publicitaires, les banques et assurances promouvant plus souvent une image globale de marque ou d'accompagnement de projet.

Pour le moment, le seul label à destination des épargnants qui sélectionne les actifs (en partie) sur des bases environnementales est le **label Greenfin** (<https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin>), dont l'ADEME est partie prenante (membre du comité du label).

La question pouvant également sur les aspects sociaux, on peut évoquer également le **label Finansol** : <https://www.finansol.org/>

ELECTRICITE « VERTE »

Le label VERTVOLT est le label de l'ADEME pour les offres d'électricité vertes. Toute offre d'électricité se posant en « électricité verte » devra être porteur de ce label et bien entendu afficher ce logo.



Remarque générale sur la « neutralité carbone » :

L'ADEME a développé un avis sur la neutralité carbone⁴. **L'ADEME recommande d'exclure de l'offre toute publicité intégrant l'allégation « neutre en carbone » pour un bien ou un service.**

⁴ <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html>